

# Le concours 180 secondes pour les Droits de l'Homme remporté par deux Divaises

Les élèves de troisième du collège Paul Eluard ont participé au concours « 180 secondes pour les Droits de l'Homme ». Deux collégiennes divaises sont lauréates.

Depuis six ans, le Mémorial de Caen organise le concours collégien « 180 secondes pour les Droits de l'Homme ». Trois minutes pour dénoncer une atteinte aux droits humains à travers toutes les formes d'expression possibles : poésie, danse, théâtre, musique, mime, etc.

Les élèves des trois classes de troisième du collège Paul Eluard ont depuis trois mois travaillé par groupes de deux sur ce thème, accompagnés de leurs professeurs. Chaque classe a ensuite retenu les meilleures vidéos, qui ont été envoyées au concours du Mémorial. Le 8 juin dernier, les 30 équipes finalistes de toute la France ont été départagées en distanciel par le jury, selon plusieurs critères : la pertinence du sujet, la créativité dans la mise en scène, la conviction et la sincérité. Le concours a été remporté par deux élèves de troisième du collège Paul Eluard à Dives-sur-Mer, Lalie Isabel et Elisa Villain, avec « *Avant que ça n'aille trop loin* ». Elles ont été félicitées et récompensées par le Mémorial de Caen et la direction du collège sous les applaudissements de l'assistance.



Les gagnantes Elisa Villain et Lalie Isabel avec leur professeure Charlotte Parisot.

